

Horaire et tarifs

Jour de classe :	Matin :	7 h 15 à 7 h 55	4, 00 \$
	Midi :	11 h 40 à 12 h 55	3, 50 \$
	Soir :	15 h 08 à 17 h 45	9, 50 \$
Encadrement du préscolaire :		7 h 55 à 8 h 25	gratuit
		11 h 05 à 11 h 40	gratuit

Maximum de 17, 00 \$ par jour pour les élèves sporadiques (fréquentant le service de garde à la période ou inscrits après la semaine de déclaration de clientèle).

Pour les élèves réguliers (fréquentant le service de garde minimum 3 jours par semaine et d'un minimum de 2 périodes par jour, inscrits durant la semaine de déclaration de clientèle) le tarif est de **8, 35 \$** par jour.

Journée pédagogique : 7 h 15 à 17 h 45 16, 00 \$

Si activités spéciales lors des journées pédagogiques, il peut y avoir un ajout de maximum 5, 00 \$ pour les frais d'activité.

Le service de garde est fermé durant la semaine de relâche et les jours fériés.

Jour de tempête : En cas d'intempérie, le service de garde est ouvert à moins d'avis contraire de la CSRS. L'horaire régulier sera respecté dans la mesure du possible. Le parent a l'obligation de reconduire son enfant à l'intérieur du local du service de garde. Les frais d'une journée pédagogique s'appliqueront pour les enfants présents.